

montant maximal de 23 000 000 \$ et d'une garantie pour une marge de crédit au montant maximal de 2 000 000 \$ pour la réalisation de la phase 1 de ce projet qui vise à produire des concombres anglais et libanais à longueur d'année;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations :

QU'Investissement Québec soit mandatée pour accorder à Serres Toundra inc. une aide financière sous forme d'une garantie pour un prêt au montant maximal de 23 000 000 \$ et d'une garantie pour une marge de crédit au montant maximal de 2 000 000 \$ pour la réalisation de la phase 1 de ce projet qui vise à produire des concombres anglais et libanais à longueur d'année;

QUE cette aide financière soit accordée selon des conditions et des modalités qui seront substantiellement conformes aux paramètres établis à la recommandation ministérielle en soutien du présent décret;

QUE les sommes nécessaires pour suppléer à toute perte ou tout manque à gagner, toutes dépenses et tous frais découlant du mandat confié à Investissement Québec par le présent décret soient virées au Fonds du développement économique par le ministre sur les crédits qui lui sont alloués pour les interventions relatives au Fonds du développement économique, sous réserve de l'allocation, conformément à la loi, des crédits appropriés.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

63433

Gouvernement du Québec

Décret 517-2015, 17 juin 2015

CONCERNANT l'exercice des fonctions de certains ministres

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE, conformément à l'article 11 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), soient conférés temporairement les pouvoirs, devoirs et attributions :

— de la ministre de la Justice, ministre responsable de la Condition féminine et ministre responsable de la région de l'Outaouais à madame Kathleen Weil, membre du Conseil exécutif, du 28 juin au 5 juillet 2015;

— du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ministre responsable de la région de la Montérégie à monsieur Laurent Lessard, membre du Conseil exécutif, du 19 au 25 juin 2015.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

63439

Gouvernement du Québec

Décret 518-2015, 17 juin 2015

CONCERNANT la nomination d'une personnalité étrangère à titre de membre de l'Ordre national du Québec

ATTENDU QUE l'Ordre national du Québec a été créé par la Loi sur l'Ordre national du Québec (chapitre O-7.01);

ATTENDU QUE l'article 4 de cette loi édicte qu'une personne éminente qui n'est pas visée par l'article 3, mais à qui le gouvernement du Québec désire accorder une distinction honorifique, peut être nommée, de la manière prévue à l'article 3, grand officier, officier ou chevalier de l'Ordre national du Québec;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du premier ministre, ce qui suit :

Monsieur Noel Lateef

est nommé chevalier de l'Ordre national du Québec.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

63440

Gouvernement du Québec

Décret 519-2015, 17 juin 2015

CONCERNANT la nomination de madame Sylvie Barcelo comme sous-ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Sylvie Barcelo, sous-ministre du ministère de la Culture et des Communications, administratrice d'État I, soit nommée sous-ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au même classement et au traitement annuel de 210 976 \$ à compter du 2 juillet 2015;